Le parking provisoire est déjà complet

STATIONNEMENT Depuis la rentrée, un parking d'environ 90 places gratuites a ouvert près du port, après les terrains de boules. Il s'est rempli par le seul bouche à oreille

Il faut rouler le long du quai de la Marine sur le port, continuer vers la mer, puis avant le monument aux morts, tourner complètement à gauche. L'entrée est invisible pour celui qui ne connaît pas les lieux. Seul un petit panneau affiche « Parking ». Le nouvel espace de stationnement du centre-ville de La Seyne n'a pas de nom officiel, mais il n'a rien de fantôme. Tous les jours, près de 100 voitures y sont garées : gratuit et sans disque à tourner. Le terrain appartient au domaine public maritime. Il était investi par les boulistes, qui pourront néanmoins le récupérer les jours de compétition.

Décision de bon sens

Les premiers satisfaits sont les commerçants à l'entrée de la ville, qui souffrent de la fermeture des Esplageolles (1). Bernard Carne, coiffeur, avait lancé la mobilisation au printemps dernier, « nous avlons perdu 200 places aux Esplageolles! Désormais, on peut stationner plus facilement, c'est un peu d'oxygène pour le commerce local. C'est le bon sens qui prime ».

De même, le restaurateur Christian Combes déclare, « au point où on en était du manque de places, c'est un petit bonheur. On a demandé ce parking et ils ont fait le nécessaire ». Ils, ce sont les élus de la mairie qui ont négocié avec le Syndicat mixte varois des ports du Levant (2). « Un accord a été conclu pour installer un parking relais à proximité des navettes maritimes », explique Philippe Mignoni, adjoint au maire. Mais, « cet accord est réversible à tout moment ». Le terre-plein est donc provisoirement



En mars dernier, Bernard Carne, commerçant, s'était mobilisé pour que ce terrain soit utilisé comme parking. Gagné! C'est du provisoire... qui est parti pour durer! (Photo So. B.)

transformé en parking. Dans la pratique, il est difficile de dire combien viennent se garer ici, pour prendre ensuite le bateau vers Toulon...

Déjà archi-comble

Sans aucune publicité, le nouveau parking est déjà « archi-comble ». « On n'est pas obligé de venir tourner le disque toutes les deux heures », avoue Éliane Belli, responsable du Bureau d'information jeunesse sur le port. « Vis-à-vis d'un patron, c'est quand

même délicat de quitter son travail pour déplacer sa voiture ». Désormais, elle pose sa voiture de 9 à 18 h, non-stop.

Et c'est peut-être là, la limite de ce nouveau parking. « Il est plein dès 8 h le matin », regrette Gilles Garnier, brocanteur. « Ça n'amène pas tant de mouvement dans le centre ».

« C'est quand même un bien », observe Christophe Vaugin, patron de la supérette voisine. Avec ce même bémol, « Les voitures restent toute la journée, ça manque de vaet-vient ». Plus exactement, le nouveau parking a joué un rôle de vases communiquants. Par le bouche à oreille, les habitués ont vite trouvé l'adresse et libéré des places en zone bleue. Ces places laissées libres sont évidemment bienvenues. Mais le problème, c'est aussi la rotation des véhicules.

Trop ou trop peu de PV?

Personne ne l'avouera, tant c'est politiquement incorrect : comment faire respecter les zones bleues sans verbaliser? De l'avis général, la police municipale « a levé le pied sur les PV ».

Certains s'en réjouissent, « heureusement, sinon on ne s'en sortirait pas ». D'autres déplorent que « des véhicules ne bougent pas pendant des jours et des semaines ». De fait, le stationnement de courte durée a tendance à se confondre avec celui longue durée.

Quant au parking gratuit de l'IUFM, il ne séduit ni les automobilistes que nous avons rencontrés, ni les commerçants. « Il n'y a qu'une seule navette et pas d'horaire, c'est beaucoup trop flou ». Et tous de lorgner avec envie sur le parking des élus, tout proche. Le commun des mortels a le droit de s'y garer... Mais seulement le week-end.

SONIA BONNIN sbonnin@varmatin.fr

1. C'était au démarrage du chantier de construction des Esplageolles, voir Var-matin du 4 mars 2009... Depuis, la société Q-Park a stoppé brutalement la construction du futur parking. Le provisoire risque de durer!

2. Propriétaire du terrain